

Jean GUEYDAN

VIEILLES FAMILLES

DE CORPS

JUSQU'EN 1792

=====

L'auteur autorise toute reproduction partielle à usage de généalogie familiale mais, conformément à la loi du 11 mars 1957, se réserve le droit de reproduction pour tout autre usage; une telle reproduction faite sans son consentement ou celui de ses ayants-droit constituerait une contrefaçon.

Copyright 1993 - Jean Gueydan

## I N T R O D U C T I O N

Le docteur Gérard CARDIN, maire de Corps, et Madame Marie-Jeanne PÉROT, secrétaire de mairie, ont eu la grande obligeance de mettre à notre disposition quelques milliers de photocopies des registres paroissiaux de Corps, de 1618 à 1792.

Monsieur (+) et Madame Pierre JOANNAIS, Madame AURY, Monsieur Elie BLANCHARD ont consacré plusieurs années au dépouillement des registres des notaires du canton de Corps, dont le plus ancien date de 1617; ils ont relevé systématiquement les contrats de mariages, quittances dotales et testaments et nous ont permis d'utiliser leurs travaux.

Grâce à eux tous, le travail qui suit a pu être réalisé et nous les en remercions très vivement.

Avant de parler du bourg de Corps, il faut savoir que les limites de la paroisse ont considérablement varié au cours des siècles, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous:

paroisses:	CORPS (= C) englobe:	COTES-DE-C englobe:	SAINT-BREME englobe:	ASPRES-LES-C englobe:
années:				
1618-1624	C Aspres-lès-C	néant	Saint-Brême Côtes-de-C	néant
1624-1646	C	néant	Saint-Brême Côtes-de-C	Aspres-lès-C
1646-1664	C Côtes-de-C	néant	Saint-Brême	Aspres-lès-C
1664-1686	C	Côtes-de-C	Saint-Brême	Aspres-lès-C
1686-1792	C Saint-Brême(1)	Côtes-de-C	néant	Aspres-lès-C
(1) Seul subsiste aujourd'hui le hameau du Coin, celui de Saint Brême ayant été englouti sous le lac du Sautet en 1935.				

Des copies dactylographiées des registres paroissiaux (incluant la reconstitution du registre perdu de 1696) ont été déposées à la mairie de Corps, aux Archives départementales de Grenoble et au Centre généalogique du Dauphiné; toutefois le présent document les rend désormais peu utiles.

Les notices généalogiques qui suivent mentionnent la totalité des personnages (baptisés, mariés, enterrés, abjurants, parrains, marraines, témoins, parents, amis, ministres du culte...) cités, ne serait-ce qu'une seule fois, dans les registres paroissiaux catholiques et protestants de Corps de 1618 (plus ancien registre B.M.S. conservé) à fin 1792 (début de l'état-civil moderne). Chaque renseignement précise sa date. Les multiples comparutions de témoins bien identifiés ne sont pas mentionnées, alors que l'unique citation d'un passant l'est toujours.

Ces notices ont été considérablement complétées grâce aux registres des notaires de Corps et des environs (notamment Monestier-d'Ambel, Pellafol et Sainte-Luce); les noms des notaires et les dates des actes sont indiqués chaque fois que nécessaire.

Elles ont été aussi complétées par quelques recherches ponctuelles dans les plus vieux registres des paroisses avoisinantes: Saint-Firmin, Aspres-lès-Corps (ces deux communes sont actuellement dans les Hautes-Alpes), Pellafol (La Posterle, La Croix de La Pigne), Ambel, Quet-en-Beaumont, Sainte-Luce... à l'exception de La Salette-Fallavaux dont les vieux registres sont égarés depuis quelques années. Des renseignements ont parfois été recherchés dans les registres de Corps postérieurs à 1792, notamment les mariages des enfants nés avant cette date.

Enfin des compléments hors Corps proviennent de généalogies familiales communiquées par d'efficaces correspondants qui trouveront nos remerciements en bonne place.

Pour faciliter les recherches dans les registres B.M.S., les dates indiquées sont celles des baptêmes (et non des naissances) et des sépultures (et non des décès).

Les patronymes n'ayant pas créé de lignée (c'est à dire au moins deux mariages successifs) sont classés, à leur initiale, sous le titre "divers".

Les renseignements donnés sont prouvés par les actes cités; l'indication d'une date sans précision à la fois du lieu et du jour exact révèle que l'acte n'a pas été retrouvé et constitue par conséquent une probabilité et non une preuve.

"sans preuve" paraît exact, mais la preuve manque,  
"probab" signale une probabilité, sans certitude,  
"peut-être" indique une simple hypothèse.

On trouvera ci-après:

- la liste des abréviations utilisées,
- la liste des notices familiales qui suivent,
- la liste des personnages sans patronyme connu et inclassables.

16 octobre 1993  
Jean Gueydan  
docteur en droit  
docteur en droit canonique  
docteur en histoire